

# Fiche de données de sécurité

## T227B

Fiche du 11/6/2009, révision 7

### 1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/PREPARATION ET DE LA SOCIETE/ENTREPRISE

Dénomination commerciale : T227B  
Type de produit et emploi : Email céramique d'utilisation industrielle  
Fournisseur :  
Les Cousins SARL  
160 rue des 4 Termes – ZI des Paluds  
13782 Aubagne cedex  
Tél. +33 4 42 82 26 26  
Numéro de téléphone de la société et/ou d'un organisme officiel de consultation en cas d'urgence :  
Centre Antipoison de Paris  
Hôpital Fernand Widal  
200, rue du Faubourg Saint Denis  
75475 Paris cedex 10  
Tél. + 33 1 40 05 48 48  
Personne chargée de la fiche de données de sécurité :  
gestionfds@lescousins.fr

### 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

L'utilisation normale ne comporte aucun danger spécifique.

### 3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Caractérisation chimique : mélange de glaçure poreuse fondue à haute température et de pigments inorganiques.  
1% - 5% Bleu de cobalt-zinc-alumine (spinnelle)  
CAS : 68186-87-8 EC : 269-049-5  
1% - 5% Rose de calcium-étain-silice-chrome (sphène)  
CAS : 68187-12-2 EC : 269-073-6

### 4. PREMIERS SECOURS

En cas de contact avec la peau :  
Laver abondamment à l'eau et au savon.  
En cas de contact avec les yeux :  
Laver immédiatement à l'eau pendant 10 minutes au moins.  
En cas d'ingestion :  
Faire vomir. CONSULTER IMMEDIATEMENT UN MEDECIN et lui montrer la fiche de sécurité.  
Il est possible d'administrer du charbon actif dans de l'eau ou de l'huile de vaseline minérale médicinale.  
En cas d'inhalation :  
Aérer la pièce. Eloigner immédiatement le patient du lieu contaminé et le maintenir au repos dans un endroit bien aéré. En cas de malaise, consulter un médecin.

### 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Extincteurs recommandés :  
Eau, CO<sub>2</sub>, mousse, poudres chimiques en fonction des matériaux menacés par l'incendie.  
Extincteurs interdits :  
Aucun en particulier.  
Risques de combustion :  
Eviter de respirer les fumées.  
Moyens de protection :  
Utiliser des protections pour les voies respiratoires.

### 6. MESURES A PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Précautions individuelles :  
Porter des gants et des vêtements de protection.  
Précautions au plan de l'environnement :  
Si le produit s'est déversé dans un cours d'eau, dans les égouts ou s'il a contaminé le sol ou la végétation, avvertir les autorités compétentes.  
Méthodes de nettoyage :  
Après avoir collecté le produit, laver la zone et les matériaux contaminés avec de l'eau.

# Fiche de données de sécurité

## T227B

### 7. MANIPULATION ET STOCKAGE

- Précautions pour la manipulation :  
Ne pas manger et ne pas boire pendant le travail.
- Matières incompatibles :  
Aucune en particulier.
- Conditions de stockage :  
Aucune en particulier.
- Indication pour les locaux :  
Locaux correctement aérés.

### 8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

- Précautions à prendre :  
Aérer correctement les locaux où le produit est stocké et/ou manipulé.
- Protection respiratoire :  
N'est pas nécessaire en cas d'utilisation normale.
- Protection des mains :  
N'est pas nécessaire en cas d'utilisation normale.
- Protection des yeux :  
N'est pas nécessaire en cas d'utilisation normale.
- Protection de la peau :  
Aucune précaution particulière ne doit être adoptée en cas d'utilisation normale.
- Limite(s) d'exposition (ACGIH):  
Bleu de cobalt-zinc-alumine (spinelle)  
TLV TWA: 10mg/m<sup>3</sup> particules insolubles  
Rose de calcium-étain-silice-chrome (sphère)  
TLV TWA: 10mg/m<sup>3</sup> particules insolubles

### 9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

|                            |                              |
|----------------------------|------------------------------|
| Aspect et couleur :        | Solide bleu clair            |
| Odeur :                    | Inodore                      |
| pH :                       | 6-8                          |
| Point de fusion :          | >500°C                       |
| Point d'ébullition :       | >1000°C                      |
| Point éclair :             | Non pertinent                |
| Inflammation solides/gaz : | Non inflammable              |
| Propriétés explosives :    | Non explosif                 |
| Propriétés comburantes :   | Non oxydant                  |
| Pression de vapeur :       | Non pertinent                |
| Densité relative :         | Non pertinent                |
| Hydrosolubilité :          | Insoluble                    |
| Liposolubilité :           | Insoluble                    |
| Densité des vapeurs :      | Non pertinent                |
| Vitesse d'évaporation :    | Non pertinent                |
| Viscosité :                | Non pertinent                |
| Densité apparente :        | 1500-3000 kg/ m <sup>3</sup> |

### 10. STABILITE ET REACTIVITE

- Conditions à éviter :  
Stable dans des conditions normales.
- Substances à éviter :  
Aucune en particulier.
- Dangers de décomposition :  
Matières incompatibles :  
Aucune en particulier.

### 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

- Informations toxicologiques concernant la substance :  
Mélange de glaçure poreuse fondue à haute température et de pigments inorganiques.  
RATLD50>2000 mg/kg

Fiche de données de sécurité  
T227B

12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES

Utiliser le produit rationnellement en évitant de le disperser dans la nature.  
FISHLC50>1000 mg/l 96h DAPHEC50>100 mg/l 48h

13. CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

Récupérer si possible. Opérer en respectant les dispositions locales et nationales en vigueur.  
Se référer aux normes suivantes lorsqu'elles sont applicables : 91/156/CEE, 91/689/CEE, 94/62/CE et amendements successifs.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Produit non dangereux au sens des réglementations de transport.

15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

Directives du conseil 1999/45/CE (classification, emballage et étiquetage des préparations dangereuses). Règlement CE N°1907/2006 (REACH).  
Ce produit ne doit pas être considéré comme dangereux.

Se référer aux normes suivantes lorsqu'elles sont applicables :

- Directive 96/82/CE (« Maîtrise des dangers liés aux accidents majeurs »).
- Directive 67/548/CEE (« Classification, emballage et étiquetage des substances dangereuses »).
- Directive 2003/105/CEE (« Activités liées aux risques d'accidents graves ») et amendements successifs.

16. AUTRES INFORMATIONS

Paragraphes modifiés de la révision précédente :

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/PREPARATION ET DE LA SOCIETE/ENTREPRISE
2. IDENTIFICATION DES DANGERS
3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS
5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE
6. MESURES A PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE
7. MANIPULATION ET STOCKAGE
8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE
9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES
11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES
13. CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION
15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

Principales sources bibliographiques :

- ECDN – Réseau d'information et informations chimiques sur l'environnement – Centre de recherche commun, Commission de la Communauté Européenne.
- PROPRIETES DANGEREUSES DES MATERIAUX INDUSTRIELS DE SAX – Huitième édition – Van Nostrand Reinold.
- ACGIH – Threshold limit Values – 2004 edition.

Les informations contenues se basent sur nos connaissances à la date reportée ci-dessus. Elles se réfèrent uniquement au produit indiqué et ne constituent pas de garantie d'une qualité particulière.

L'utilisateur doit s'assurer de la conformité et du caractère complet de ces informations par rapport à l'utilisation spécifique qu'il doit en faire.

Cette fiche annule et remplace toute édition précédente.